

4.7.2. Eliminer des colonies

Quand une colonie est atteinte d'une maladie incurable ou qu'elle est très affaiblie, elle doit être éliminée (pour la différence entre colonie faible et petite colonie ayant de l'avenir, voir aide-mémoire 4.7.). C'est une mesure importante dans le cadre de la lutte et de la prévention d'épizooties/maladies. En cas de suspicion d'une maladie à déclaration obligatoire, l'inspecteur des ruchers doit en être informé avant l'élimination de la colonie.

Il faut utiliser des mèches soufrées pour éliminer les abeilles. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de soufre liquide devrait être réservée à l'inspecteur des ruchers.

Procédure :

Préparation

Pour éviter toute confusion, il est conseillé de marquer au préalable les colonies à éliminer.

Pour une bonne circulation et efficacité des vapeurs de soufre :

- Enlever les cadres non occupés et espacer quelque peu les cadres restants.
- Placer une hausse vide sur la ruche divisible et retirer la planche de couverture/les couvre-cadres des ruches suisses.
- Fermer le fond de la ruche avec le tiroir varroa. Si possible, couvrir la grille, afin d'éviter que les abeilles s'y empêtrent.



Placement de la soufreuse dans la ruche divisible



Préparation des mèches soufrées (jaunes ou vertes)



Placement de la soufreuse dans la ruche suisse

Soufrage

Juste avant le soufrage, obstruer le trou de vol et d'éventuelles autres ouvertures à l'aide d'un chiffon humide.

Les colonies doivent être soufrées en dehors de l'activité de vol des abeilles (le soir ou tôt le matin).

Placez la soufreuse sur les têtes des cadres du milieu.

Pour une colonie forte, allumez au sein de celle-ci 3 mèches soufrées minces vertes ; 2 mèches suffisent pour une colonie plus petite. 1 à 2 grosses mèches jaunes suffisent, même pour des colonies fortes.

Il faut tenir compte du danger d'incendie et donc procéder très prudemment. Les vapeurs de soufre sont aussi extrêmement toxiques pour l'être humain. Il faut impérativement porter l'équipement de protection ad hoc : gants, masque de protection avec filtre au charbon actif (au moins un demi-masque avec filtre de type E) et des vêtements à longues manches.



Masque entier avec filtre au charbon actif

Tâches finales

Dès que les vapeurs de soufre se sont évaporées, les ruches peuvent être ouvertes et vidées. La totalité des rayons doit être fondu. Les abeilles mortes sont à jeter de préférence dans la poubelle.

En cas d'épizootie, il faut respecter les indications de l'inspecteur des ruchers concerné ; abeilles et rayons provenant de colonies éliminées doivent toujours être détruits à l'usine d'incinération des déchets. Il importe de s'assurer que tout le matériel arrive à la destination voulue en restant totalement hermétique aux abeilles et qu'il soit immédiatement brûlé.

Les ruches doivent toujours être nettoyées et désinfectées avant leur prochaine utilisation.